



47^{èmes}

Sessions Nationales
d'étude et de perfectionnement

BEAUNE

27 > 29 MAI 2026

PALAIS DES CONGRÈS



AFDTN
former pour mieux soigner

Association Française des Infirmiers(ères) de
DIALYSE, TRANSPLANTATION
& NÉPHROLOGIE

DOSSIER D'INSCRIPTION



Bienvenue à Beaune !

La cité beaunoise est fière de vous accueillir à l'occasion des **47e Sessions Nationales de l'AFIDTN**.

Beaune, capitale des vins de Bourgogne, est une ville au patrimoine exceptionnel, intimement liée à l'histoire viticole et au rayonnement culturel de la région. Elle incarne un équilibre harmonieux entre tradition, excellence et modernité, valeurs qui résonnent pleinement avec nos pratiques professionnelles.

Ville d'art et d'histoire, Beaune est notamment renommée pour les **Hospices de Beaune**, joyau architectural du XVe siècle, symbole de solidarité et de soins, dont la vocation hospitalière fait écho à l'engagement des professionnels de santé que nous sommes. Flâner dans son centre historique, ceinturé de remparts, permet de découvrir un patrimoine préservé, rythmé par des ruelles pittoresques et des monuments emblématiques.

Beaune est également le cœur d'un vignoble prestigieux, classé au **Patrimoine mondial de l'UNESCO**, où s'expriment depuis des siècles savoir-faire ancestral, rigueur et innovation. À quelques pas de la ville, les paysages de vignes offrent un cadre propice à la détente, à la découverte et aux échanges.

La Bourgogne est aussi une terre de gastronomie reconnue. Vous aurez l'occasion d'y apprécier des spécialités régionales telles que le bœuf bourguignon, les œufs en meurette, les escargots ou encore les fromages emblématiques, accompagnés des grands crus qui font la renommée de la région.

C'est dans ce cadre privilégié que se dérouleront nos échanges scientifiques, au sein d'un programme conçu pour favoriser le **partage d'expériences**, la **réflexion collective** et l'**enrichissement professionnel**, dans une atmosphère conviviale.

L'équipe locale d'organisation se joint à nous pour vous souhaiter la bienvenue aux **47e Sessions Nationales de l'AFIDTN à Beaune**. Nous espérons que cette édition constituera pour chacun une expérience stimulante et enrichissante, à la fois sur le plan scientifique, mais aussi sur le plan humain.

Céline DOUHIN, Infirmière en hémodialyse,
Julie JASHARI MILLET, Infirmière en pratique avancée,
CHU de Dijon,
Responsables du Comité Local d'Organisation,
et les équipes soignantes des services de
dialyse, transplantation et néphrologie
de la région Bourgogne Franche-Comté

Sommaire

• Comment se rendre aux Sessions ?	4
• Services à proximité	5
• Comment s'inscrire aux Sessions ?	6
• Bon à savoir	7
• Programme détaillé	8
• Coupon de réservation des déjeuners	20
• Bulletin d'inscription	21

Ils ont participé à la réussite de ces sessions

- Céline DOUHIN et Julie JASHARI MILLET, Responsables du Comité Local d'Organisation
- Les équipes soignantes des services de dialyse, transplantation et néphrologie de la région Bourgogne Franche-Comté
- Le Conseil Scientifique de l'AFIDTN
- L'équipe administrative de l'AFIDTN
- Le Palais des Congrès de Beaune
- Les exposants
- COUVERTURE IMAGE, ARCHI2I, Rce



Comment se rendre aux Sessions ?



PALAIS DES CONGRÈS
19 Avenue Charles de Gaulle
21200 BEAUNE

Parking en extérieur clos et gratuit.



VOITURE

En provenance de Paris :

Prendre l'A6 sortie 24.1 (Beaune-Centre, Chagny, Beaune Hospices).

En provenance de Lyon :

Prendre l'A6 après le Tunnel de Fourvière.

Suivre la direction de Villefranche-sur-Saône, Mâcon.

Quitter l'autoroute par la sortie 24.1 (Beaune-Centre, Chagny, Beaune Hospices).

Coordonnées GPS : Latitude: 47.0122498 - Longitude: 4.844331900000043



TRAIN

La gare de Beaune est située à seulement 5 minutes en voiture du Palais des Congrès.

La gare TGV de Dijon est accessible en 25 minutes environ, et la gare TGV du Creusot en 45 minutes environ (temps indicatifs en voiture).

Grâce à la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, Beaune est reliée à Mulhouse (via Dijon) en environ 2 heures.



AVION

L'aéroport International de Lyon-Saint Exupéry est à 1 heure 30 de Beaune.



Your essential partner for events
Global Meetings & Events



fly forward with us

10% de réduction sur le billet d'avion Air France ou KLM pour les participants aux
National Study and Professional Development Sessions
Sessions Nationales d'étude et de perfectionnement

Le code de réduction Internet unique n'est disponible que si le billet est réservé en euros (€) sur le site airfrance.com ou klm.com. Si vous résidez dans un pays dont la devise n'est pas l'Euro, veuillez sélectionner un pays ayant l'Euro comme devise sur le site internet.

3 étapes pour obtenir votre remise unique :

- Suivez la procédure de réservation habituelle. Lorsque l'on vous demande si vous « voyagez pour motif professionnel », sélectionnez OUI et saisissez votre OIN Corporate. Si vous ne disposez pas d'une OIN Corporate, veuillez utiliser **MICE** comme « nom du contrat ».
- Cela garantira la reconnaissance corporate Air France-KLM liée au programme « Global Meetings and Events » lors de vos vols.
- Après avoir complété vos informations personnelles, cliquez sur « Continuer » en bas de la page et saisissez **GME60756AF** dans le champ code de réduction
- Cliquez sur « Envoyer le code de réduction » et si les conditions sont remplies*, la réduction sera appliquée.

Bon à savoir :
La réduction ne sera appliquée que si la valeur du tarif du billet hors taxes est supérieure à **100€**
En saisissant l'OIN corporate ou MICE dans le « nom du contrat », vous bénéficierez de la sélection gratuite des sièges standards, de l'embarquement prioritaire et, selon la classe de réservation, d'un changement de nom du passager gratuitement.



* Veuillez scanner le code QR pour consulter l'intégralité des conditions générales applicables à l'utilisation de ce code de réduction Internet (IDC) pour l'événement.



Réservations du 28/01/26 au 29/05/26
Départs du 20/05/26 au 29/05/26
Vols retour du 27/05/26 au 05/06/26

Services à Proximité



À PIED

Centre-ville accessible
(environ 20 minutes)



BUS

Bus à proximité



HÔTELS

Hôtels à proximité

Préparez votre participation

SCANNEZ ET ACCÉDEZ AUX LIENS UTILES*

*Liste des hôtels, lignes des bus de Beaune, etc.



Comment s'inscrire aux Sessions ?

Inscrivez-vous en ligne

Tarif préférentiel jusqu'au 27 avril 2026



Après validation de l'inscription, un e-mail* de convocation et d'accès à l'espace numérique de formation sera envoyé. Cet espace contient, dans le dossier « Documents », un lien permettant de réserver les ateliers et sessions éducatives.

*L'adresse e-mail du participant est requise afin de lui garantir l'accès à l'espace numérique de formation.



Ateliers et sessions éducatives

La réservation des ateliers et sessions éducatives s'effectue via l'espace numérique de formation*, dans le dossier « Documents ».

Places limitées – aucune inscription sur place.

En cas de difficulté d'accès, contactez-nous : formation@afidtn.com - 02 35 59 87 52



Déjeuners

Déjeuner assis : entrée, plat, dessert, pain, eau et café

Lunch box : sandwich baguette, petite salade, portion de fromage, dessert et bouteille d'eau

Tarifs des déjeuners

- **Déjeuner assis (mercredi et jeudi) : 25 € TTC***
- **Lunch box (vendredi) : 18 € TTC***
- **Forfait 3 déjeuners (mercredi 27/05, jeudi 28/05 et vendredi 29/05) : 65 € TTC***

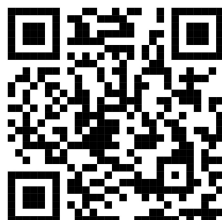
Pour toute commande, une facture sera envoyée.

** Tarifs pour les participants et intervenants ayant acquittés les droits d'inscription, pour toutes autres situations nous contacter.*

Réservez en ligne

Réservation des déjeuners jusqu'au 27 avril 2026

Possibilité de retourner les bulletins dûment complétés (pages 20 et 21)
par e-mail : formation@afidtn.com
par courrier : Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL





ACCUEIL

Mercredi 27 mai 2026 dès 7h45 au hall d'accueil du Palais des Congrès.



BADGES SÉCURITÉ

Badge obligatoire dans le Palais des Congrès. En cas de perte, s'adresser au commissariat général (hall d'accueil).

Badge personnel et non cessible

Boîtes de récupération disponibles en fin de session

Contrôle des sacs possible



ÉMARGEMENT CERTIFICATS

Formation Continue : signature des feuilles d'émargement obligatoire dans le hall à chaque demi-journée pour les participants et intervenants.

Certificat remis en fin de session.

En cas de départ anticipé, l'horaire sera mentionné sur le certificat destiné aux employeurs conformément à la législation.



SATISFACTION

Votre avis nous intéresse !

Vous recevrez un e-mail qui vous permettra de partager vos impressions sur les sessions nationales. Merci pour votre contribution.



Réservez vos ateliers et sessions éducatives via l'espace numérique de formation (dossier « Documents »).

Places limitées – aucune inscription sur place.

En cas de difficulté d'accès, contactez-nous !

UNE QUESTION ?

Contactez-nous !

02 35 59 87 52

formation@afidtn.com

Tour 1

Mercredi 27 mai

À partir de 07h45 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS - HALL D'ACCUEIL

 AUDITORIUM

08h30 - 09h15 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

Sous la présidence de :

- **Didier BORNICHE**, Président de l'AFIDTN, Bihorel
- **Professeur Claire TINEL**, Néphrologue, CHU de Dijon
- **Professeur Cécile COURIVAUD**, Néphrologue, CHU de Besançon
- **Professeur Christophe MARIAT***, Président de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation (SFNDT)
- **Docteur Valentin MAISONS***, Président du Club des Jeunes Néphrologues (CJN)
- **Céline DOUHIN**, Infirmière en hémodialyse, **Julie JASHARI MILLET**, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, Responsables du Comité Locale d'Organisation (CLO), CHU de Dijon

**En attente de confirmation*

09h15 - 09h35 REMISE DES PRIX AFIDTN AUX TROIS MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN

1er Prix

Julie JASHARI MILLET, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, CHU de Dijon

Suivi des donneurs vivants par une Infirmière en Pratique Avancée

Présentation le vendredi 29 mai à 09h15

2ème Prix

Mathilde LÉON, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, hémodialyse et dialyse péritonéale, CH de Laval

Acceptabilité des patients dialysés face à un atelier d'ETP sur la fin de vie

Présentation le jeudi 28 mai à 09h15 - Atelier 4

3ème Prix

Sandra VIEILLY, Infirmière, Service de dialyse péritonéale, CHU de Bordeaux

Innover en dialyse péritonéale : premier protocole de coopération en France

Présentation le jeudi 28 mai à 16h45 - Atelier 9

Tour 1

Mercredi 27 mai

09h35 - 09h45 REMISE DE LA BOURSE DE RECHERCHE DE L'AFIDTN ET PRÉSENTATION DU PROJET

Didier BORNICHE, Président, **Sonia GUILLOUËT**, Conseillère scientifique, AFIDTN

09h45 - 10h00 : DISTINCTION COUP DE CŒUR DU JURY

Un centre de dialyse inauguré à Mostyska (Ukraine) grâce à la solidarité internationale

Jocelyne REY, Cadre médicotextechnique - Pilote développement durable, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez

 HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE EXPOSITION

10h00 - 10h30 PAUSE - INAUGURATION DE L'EXPOSITION

 AUDITORIUM

10h30 - 12h00 TEMPS FORT : LA NÉPHROLOGIE HORS LES MURS

Modérateurs : **Dominique SCHMITT**, Strasbourg - **Professeur Claire TINEL**, Dijon

10h30 - Dialyse à domicile : expérience Bisontine

Docteur Caroline ROUBIOU, Néphrologue, Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, CHU de Besançon

10h50 - Présentation de l'équipe mobile domicile Santéllys

Benjamin BOYER, Référent coordinateur du pôle domicile, Santéllys Bourgogne Franche-Comté, Saint-Apollinaire

11h10 - Une Infirmière en Pratique Avancée (IPA) et la télésurveillance pour le suivi à domicile des patients transplantés

Julie JASHARI MILLET, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse, transplantation rénale, CHU de Dijon

11h30 - 12h00 : Séance de questions/réponses

 HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE RESTAURATION

12h00 - 13h30 PAUSE DÉJEUNER

Tour 1

Mercredi 27 mai

13h30 - 15h00 SESSIONS ÉDUCATIVES ET ATELIERS



**FRESENIUS
MEDICAL CARE**

SESSION ÉDUCATIVE FRESENIUS MEDICAL CARE

De la qualité de dialyse à la qualité de vie ...



SESSION ÉDUCATIVE LKN MÉDICAL

Cathéters et FAV : recommandations 2026, entre exigences théoriques et réalité des soins



SESSION ÉDUCATIVE VANTIVE

Décision médicale partagée : comment l'appliquer ?

ATELIER HYPNOSE ET COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE TRUCS & ASTUCES

Catherine CAUVIN LEPRÊTRE, Infirmière référente douleur, CHU de Rouen,
Hypnothérapeute, Clinique Saint-Hilaire, Rouen

13h30 - 14h15 : Groupe 1 | 14h15 - 15h00 : Groupe 2

📍 HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE EXPOSITION

15h00 - 15h45 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

15h05 - 15h35 ATELIERS DE DÉMONSTRATION



NIPRO
MEDICAL EUROPE

ATELIER DE DÉMONSTRATION NIPRO (1)

Et si sécuriser le patient en hémodialyse, c'était combiner le bon matériel, la bonne alarme et les bonnes pratiques ?



ATELIER DE DÉMONSTRATION THX MEDICAL (1)

Prévention du risque infectieux en hémodialyse :
hygiène des surfaces

Tour 1

Mercredi 27 mai



15h05 - 15h35 DISCUSSION DES POSTERS (1)

Modérateurs : **Sabine POUCHELLE**, Boulogne-sur-Mer - **Stéphanie ROBBE**, Marseille

La salle commune : un facteur d'influence sur la prise en soin des patients dialysés

Elïne GAGNAGE, Infirmière en pratique avancée, Santélys Bourgogne Franche-Comté, Saint-Apollinaire

Bouger en hémodialyse

Françoise CANU, **Séverine COUSIN**, Infirmières, Service d'hémodialyse, CHU de Rouen

Prévention de l'anémie : retour d'expérience sur le rôle de l'infirmière en hémodialyse

Roxane JEANPIERRE, Infirmière, **Agnès ROUSSIGNOL**, Responsable de soins, NephroCare, Bagnols-sur-Cèze

Optimiser la prise en charge des abords vasculaires en hémodialyse : une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) collaborative et formatrice

Docteur Hedia HEBIBI, Néphrologue, NephroCare, Villejuif

AUDITORIUM

15h45 - 17h15 PRENDRE SOIN DES PLUS JEUNES

Modérateurs : **Lydie FEUILLARD**, Limoges - **Joëlle QUIRICI**, Montélimar

15h45 - Spécificités de la prise en charge de l'insuffisance rénale chez l'enfant

Docteur Megan NALLET-AMATE, Praticien hospitalier, Service de pédiatrie, CHU de Dijon

16h00 - Évolution de la prise en charge en néphrologie pédiatrique au CHU de Dijon : prévention, accompagnement, nouvelles compétences

Aurélia BAROT, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, **Docteur Megan NALLET-AMATE**, Praticien hospitalier, Service de pédiatrie, CHU de Dijon

16h15 - Alliance thérapeutique et adolescence, quelles stratégies soignantes ?

Aurélia BAROT, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, CHU de Dijon

16h30 - Créer du lien pour mieux soigner : consultations regroupées et animations participatives pour jeunes adultes transplantés

Audrey KLEIN, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie et transplantation, CHU de Strasbourg

16h45 - 17h15 : Séance de questions/réponses

Jour 2

Jeudi 28 mai

 SALLES D'ATELIERS

08h30 - 10h00 ATELIERS

ATELIER 1 : LES AIDANTS

Modérateurs : **Isabelle RECHATIN**, Grenoble - **Stéphanie ROBBE**, Marseille

08h30 - Création d'un projet "Café Rencontre" avec les aidants de patients hémodialysés

Mélissa MOUSSOUR, Cadre de santé, **Thomas VERMANDE**, Infirmier, Service d'hémodialyse, CH de Brive la Gaillarde

08h45 - Ateliers d'ETP : la pair-aidance

Pénélope AUTRET, Infirmière dialyse péritonéale, Service d'hémodialyse à domicile et en centre, **Sophie RÉGNIER DORNIC**, Infirmière coordinatrice d'éducation thérapeutique du patient, ARAUCO, Tours

09h00 - La Gazette du Lien

Pauline DEGRAY, **Clémence DELAPLACE**, **Julie FERRIEUX**, **Manon HUBY**, **Manon VAN DER BERGE**, Infirmières, Service d'hémodialyse, CHU de Reims

09h15 - L'arrivée en hémodialyse accompagnée et personnalisée pour plus de sérénité

Sophie ALLAMANCHE, Aide-soignante, **Pauline PERROY**, Infirmière référente d'éducation thérapeutique, CALYDIAL, Vienne

09h30 - 10h00 : Séance de questions/réponses

ATELIER 2 : TRANSPLANTATION RÉNALE

Modérateurs : **Dominique ASSOGBA**, Paris - **Céline MEIDINGER**, Strasbourg

08h30 - L'importance de l'équipe paramédicale dans le parcours pré-greffe rénale : une approche coordonnée au service du patient

Clara MERMET, Infirmière coordinatrice, **Amélie SAUNIER**, Coordinatrice, Service de néphrologie et pré-greffe rénale, CHU de Strasbourg

08h45 - Les « villes ambassadrices du don d'organes » : retour d'expérience de l'Association pour le Développement de l'Hémodialyse (ADH)

Angélique DEMORY, Infirmière coordinatrice de projets de soins transversaux, ADH, Hénin-Beaumont

09h00 - En route vers la greffe : étape par étape

Laurène DUPONT, Cadre de santé, Service des soins intensifs de néphrologie, transplantation rénale et dialyse lourde, CHU de Reims

09h15 - Informer pour mieux adhérer : campagne d'éducation visuelle et interactive auprès des patients de néphrologie et transplantation rénale

Audrey KLEIN, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie et transplantation rénale, CHU de Strasbourg

09h30 - 10h00 : Séance de questions/réponses

Tour 2

Jeudi 28 mai

ATELIER 3 : MIEUX-ÊTRE

Modérateurs : **Annie FOUSSAT**, Perpignan - **Maryline PÉQUIGNOT**, Sarlat

08h30 - Promotion de l'activité physique en hémodialyse : perceptions et pratiques des professionnels de santé

Jimmy OVAREZ, Infirmier en pratique avancée, Santélys Bourgogne Franche-Comté, Saint-Apollinaire

08h45 - Séjour thérapeutique pour patients dialysés : une expérience innovante

Magali SZEZEPANIAK, Cadre du secteur en Occitanie-Lozère Sud Aveyron, Fondation Charles MION - AIDER SANTE, Grabels

09h00 - Sur leurs pédaliers, nos patients ont pris le départ du Tour : l'activité physique en dialyse

Camille BOULLERIER, **Véronique JENDRZEJEWSKI**, **Pascaline NYS**, **Catherine PALKA**, infirmières, Service d'hémodialyse, **Laura VENEL**, Ingénieure qualité et gestion des risques, CH de Valenciennes, **Pierre André BASQUIN**, Patient

09h15 - Perceptions, freins et besoins des patients hémodialysés fumeurs face au sevrage tabagique : vers un accompagnement infirmier en pratique avancée plus adapté

Lucie DECLERCQ, Infirmière en pratique avancée, AURAL, Lyon

09h30 - 10h00 : Séance de questions/réponses

ATELIER 4 : ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Modérateurs : **Belina GUILLAUME**, Cherbourg - **Catherine RIOCREUX**, Saint-Étienne

08h30 - Supports vidéo pédagogiques

Charles FICI, Aide-soignant, **Julie SPINAZZOLA**, Infirmière, Centre de néphrologie les Fleurs, Ollioules

08h45 - Outil digital sur la transplantation rénale

Magali LEVRAY, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse, transplantation, Centre universitaire des Maladies Rénales, CHU de Caen

09h00 - Témoignage de résilience d'un patient hémodialysé à partir de son livre/Apport théorique par l'art-thérapeute

Anne JALARD, Art-thérapeute, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez, **Patrice BERTIN**, Patient

09h15 - Acceptabilité des patients dialysés face à un atelier d'ETP sur la fin de vie

Mathilde LÉON, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, hémodialyse et dialyse péritonéale, CH de Laval – **2ème prix**

09h30 - 10h00 : Séance de questions/réponses

 HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE EXPOSITION

10h00 - 10h45 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

Tour 2

Jeudi 28 mai

10h05 - 10h35 ATELIERS DE DÉMONSTRATION



ATELIER DE DÉMONSTRATION BERNAS MEDICAL – NEPHROKIT (1)

Hygiène et sécurité en dialyse : l'entretien des points d'urgences



ATELIER DE DÉMONSTRATION NIPRO (2)

Qualité de l'eau en hémodialyse : enjeux, normes et rôle infirmier



AUDITORIUM

10h45 - 12h15 SYMPOSIUM VIFOR FRANCE



Vifor France

Prise en charge pluridisciplinaire de l'hyperkaliémie, expérience pratique

12h15 - 12h30 PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2027



HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE RESTAURATION

12h30 - 13h45 PAUSE DÉJEUNER

13h45 - 15h15 SESSIONS ÉDUCATIVES ET ATELIERS

ATELIER HYPNOSE ET COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE TRUCS & ASTUCES

Catherine CAUVIN LEPRÊTRE, Infirmière référente douleur, CHU de Rouen,
Hypnothérapeute, Clinique Saint-Hilaire, Rouen

13h45 - 14h30 : Groupe 3 | 14h30 - 15h15 : Groupe 4

Jour 2

Jeudi 28 mai



SESSION ÉDUCATIVE BROTHIER

Comment assurer l'hémostase de la FAV en la préservant ?



SESSION ÉDUCATIVE HEMODIA

Innovation et développement durable pour vos sets de dialyse

13h45 - 14h30 : Groupe 1 | 14h30 - 15h15 : Groupe 2



SESSION ÉDUCATIVE HEMOTECH

L'abord vasculaire au cœur de la séance d'hémodialyse : choix, surveillance et sécurisation

 **HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE EXPOSITION**

15h15 - 16h00 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

15h20 - 15h50 ATELIERS DE DÉMONSTRATION



ATELIER DE DÉMONSTRATION NIPRO (3)

HDx Thérapie : à quel moment choisir cette technique et comment la mettre en œuvre efficacement ?



ATELIER DE DÉMONSTRATION THX MEDICAL (2)

Prévention du risque infectieux en hémodialyse : hygiène des surfaces



15h20 - 15h50 DISCUSSION DES POSTERS (2)

Modérateurs : **Dominique ASSOGBA**, Paris - **Isabelle RECHATIN**, Grenoble

"Dialyse et moi" : une plateforme innovante conçue par les patients et pour les patients

Christophe DUBOIS, Directeur des soins, ADH, Hénin-Beaumont

Notre petit truc en plus au pôle domicile : la journée des Aidants

Christelle MARTIN, Vanessa PROST, Infirmières, Pôle domicile, AURAL, Lyon

50 ans de transplantation rénale à l'hôpital Henri Mondor : un hommage aux patients, aux donneurs et à leurs familles

Julie RODRIGUE, Infirmière en pratique avancée, Service post-transplantation rénale, Hôpital Henri Mondor, Paris

Jour 2

Jeudi 28 mai

 SALLES D'ATELIERS

16h00 - 17h30 ATELIERS

ATELIER 5 - FORMER ET COLLABORER

Modérateurs : **Belina GUILLAUME**, Cherbourg - **Sabine POUCHELLE**, Boulogne-sur-Mer

16h00 - Triade collaborative Cadre de santé-IPA-IDE, dans la co-construction d'un modèle d'accueil des nouveaux infirmiers, dans l'unité d'hospitalisation de néphrologie au CHU Grenoble Alpes

Lucas BALDINO, **Benoit MANEVY**, Infirmiers, **Céline PORTE**, Cadre junior de santé, Unité d'hospitalisation de néphrologie, **Nadège BRION**, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie parcours maladie rénale chronique, CHU de Grenoble Alpes

16h15 - Fidélisation des nouvelles infirmières dans les établissements de santé : du choc à la résilience ? Une revue de la littérature

Jean-Philippe JULIEN, Cadre de santé, Service de néphrologie, transplantation, dialyse et aphérèses, CHU de Bordeaux

16h30 – Trivial Qualité : un jeu innovant pour booster la culture qualité

Laurence CARBONELL, Infirmière, Marie-Josée VIEGAS, Cadre de santé, Service d'hémodialyse, CH de Perpignan

16h45 - Cadre de santé et Infirmière en pratique avancée : Les liaisons fructueuses

Audrey DEBRAINE, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, **Émilie DEMORTIER**, Cadre de santé, Unité fonctionnelle cœur et vaisseau, CH de Valenciennes

17h00 - 17h30 : Séance de questions/réponses

ATELIER 6 - MALADIE RÉNALE CHRONIQUE

Modérateurs : **Sonia GUILLOUËT**, Caen - **Joëlle QUIRICI**, Montélimar

16h00 - Résultats d'une étude sur la qualité de vie des patients atteints de MRC en stade 4 et 5

Carine LEFEBVRE, Infirmière en pratique avancée, AIRBP, Chartres

16h20 - Le parcours de soins Maladie Rénale Chronique stades 4 et 5 : quelle réalité et quel impact sur la maladie ? Analyse rétrospective sur 3 ans

Angel QUERALT, Cadre infirmier de territoire, Santéllys Bourgogne Franche-Comté, Saint-Apollinaire

16h40 - Rôle de l'IPA dans le repérage des fragilités par une évaluation gériatrique simplifiée et la réflexion sur la structuration d'un programme de pré-habilitation, intégrée au projet de soin des patients âgés en néphrologie avec un DFG < 20 ml/min/1.73m²

Nadège BRION, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie parcours maladie rénale chronique, CHU de Grenoble Alpes

17h00 - 17h30 : Séance de questions/réponses

Jour 2

Jeudi 28 mai

ATELIER 7 – ABORDS VASCULAIRES

Modérateurs : **Lydie FEUILLARD**, Limoges - **Stéphanie ROBBE**, Marseille

16h00 - Quand le passé laisse des traces : impact des antécédents de cathéter central sur la douleur à la ponction chez les patients dialysés

Justine PALACZ, Infirmière coordinatrice de secteur et référente douleur, ADH, Hénin-Beaumont

16h15 - Abords vasculaires et incidence sur l'image corporelle et la qualité de vie sexuelle chez les femmes dialysées

Christelle JACQUENOT, Cadre de santé, Centre Communal d'Action Sociale, Aix-en-Provence

16h30 - Observation de l'hygiène des mains en hémodialyse : audit ciblé et leviers d'amélioration innovants

Sandra COMBE, Infirmière technique, Service de dialyse, Hôpital Lyon Sud, Hospices Civils de Lyon

16h45 - Enquête sur la gestion des accès vasculaires en hémodialyse à domicile

Mehdi HARANI, Infirmier en pratique avancée, AURA, Paris

17h00 - 17h30 : Séance de questions/réponses

ATELIER 8 – QUAND LES ÉQUIPES S'ENGAGENT

Modérateurs : **Annie FOUSSAT**, Perpignan - **Catherine RIOCREUX**, Saint-Étienne

16h00 - Mise en place de la dialyse en salle stérile d'hématologie dans le cadre de la greffe de moelle chez un patient drépanocytaire

Marie-Cécile MULLER, Infirmière coordinatrice, Service de néphrologie, Hôpital Henri Mondor, Paris

16h15 - Les infirmières relais qualité en dialyse : une stratégie innovante pour renforcer la sécurité des soins et l'engagement des équipes

Christophe DUBOIS, Directeur des soins, ADH, Hénin-Beaumont

16h30 - Prise en charge paramédicale d'un patient détenu : retour d'expérience de NephroCare Bièvres

Alicia SIMONNEAU, Infirmière et Responsable de soins, NephroCare, Bièvres

16h45 - L'éthique à trois temps : soigner, réfléchir, grandir ensemble

Laurène DUPONT, Cadre de santé, Service des soins intensifs de néphrologie, transplantation rénale et dialyse lourde, CHU de Reims

17h00 - 17h30 : Séance de questions/réponses

Jour 2

Jeudi 28 mai

ATELIER 9 : DIALYSE À DOMICILE

Modérateurs : **Joëlle MARIN**, Marseille - **Dominique SCHMITT**, Strasbourg

16h00 - La dialyse péritonéale : État des lieux et perspectives au Centre Hospitalier Universitaire Amiens Picardie

Adeline ANSEL, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, médecine interne, dialyse et transplantation, CHU d'Amiens-Picardie

16h15 - Hémodialyse à domicile (HDD) : Enquête nationale sur l'organisation des soins et des pratiques médicales en France (Enquête HOME)

Fatima ABOUELABBES, Infirmière en pratique avancée, Centre de dialyse de la Clinique de l'Estrée, Groupe ELSAN, Stains

16h30 - Retour d'expérience sur la mise en place de la dialyse longue nocturne à domicile

Virginie DESBONNEZ, Infirmière, Responsable hémodialyse à domicile, NephroCare, Villejuif

16h45 - Innover en dialyse péritonéale : premier protocole de coopération en France

Sandra VIEILLY, Infirmière, Service de dialyse péritonéale, CHU de Bordeaux - **3ème Prix**

17h00 - 17h30 : Séance de questions/réponses



Réservez vos ateliers et sessions éducatives via votre espace numérique de formation*, dans le dossier « Documents ».

Les places étant limitées, aucune inscription ne sera possible sur place.

En cas de difficulté d'accès, contactez-nous : formation@afidtn.com - 02 35 59 87 52

***L'adresse e-mail du participant est requise afin de lui garantir l'accès à l'espace numérique de formation.**

Jour 3

Vendredi 29 mai

AUDITORIUM

08h30 - 10h00 TRANSPLANTATION

Modérateurs : **Catherine FOURNIER**, Paris - **Dominique SCHMITT**, Strasbourg

08h30 - Évaluation du risque de dénutrition du sujet âgé en greffe rénale

Magali LEVRAY, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse et transplantation, Centre universitaire des maladies rénales, CHU de Caen

08h45 - Focus sur les facteurs de risques cardio-vasculaires d'une cohorte de donneurs vivants après don de rein

Céline MEIDINGER, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, CHU de Strasbourg

09h00 - Refus de greffe, pourquoi les patients éligibles refusent-ils ce choix thérapeutique ?

Onhatie CUVILLIER, **Laurie GLADIEUX**, Infirmières en pratique avancée, Santélyls, Loos

09h15 - Suivi des donneurs vivants par une Infirmière en Pratique Avancée

Julie JASHARI MILLET, Infirmière en pratique avancée, Service de néphrologie, dialyse, transplantation rénale, CHU de Dijon - **1er prix**

09h30 - 10h00 : Séance de questions/réponses

HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE EXPOSITION

10h00 - 10h30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

AUDITORIUM

10h30 - 12h00 HÉMODIALYSE

Modérateurs : **Didier BORNICHE**, Bihorel - **Joëlle QUIRICI**, Montélimar

10h30 - Évaluation des facilitateurs et freins des patients hémodialisés au portage des repas

Marie PONCET, Infirmière en pratique avancée, AURAL, Lyon

10h45 - Le projet de soin personnalisé en hémodialyse : entre attentes théoriques et réalité clinique

Laurie GLADIEUX, **Angélique HERBIN**, Infirmières en pratique avancée, Santélyls, Loos

11h00 - La prévention des chutes chez le dialysé à l'AURAL

Alicia DOREL, Infirmière, AURAL, Chambéry, **Valérie PERROT**, Directrice des soins, AURAL, Lyon

11h15 - La posture professionnelle des infirmiers face aux comportements patients inadaptés

Nicolas GAGOLA, Responsable de soins, **Sandrine PLOT**, Cadre de santé, NephroCare, Créteil

11h30 - 12h00 : Séance de questions/réponses

12h00 - 12h15 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS

HALL ÉVÉNEMENTIEL – ESPACE RESTAURATION

12h15 - 13h30 PAUSE DÉJEUNER

Réservation Déjeuners

Réservez
en ligne



Déjeuner assis : entrée, plat, dessert, pain, eau et café

Lunch box : sandwich baguette, petite salade, portion de fromage, dessert et bouteille d'eau

Possibilité de retourner le coupon dûment complété

par e-mail : formation@afidtn.com ou par courrier : Le Blanc Logis - 216 route de Neuchâtel - 76420 BIHOREL

☐ Mme ☐ Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Tél portable* :

E-mail* :

Ville / Pays :

Nom, prénom et e-mail du Cadre de santé du stagiaire :

Fonction :

Service :

Prise en charge ☐ Employeur Dans ce cas, accord de prise en charge ci-dessous à transmettre dûment complété et tamponné

☐ Personnelle

*Obligatoire pour la gestion des réservations des déjeuners

COÛTS DES DÉJEUNERS ET RÈGLEMENT

Je souhaite réserver :

☐ Le déjeuner assis du mercredi 27 mai 2026 au prix de 25€ TTC*

☐ Le déjeuner assis du jeudi 28 mai 2026 au prix de 25€ TTC*

☐ La Lunch Box du vendredi 29 mai 2026 au prix de 18€ TTC*

☐ Le forfait 3 déjeuners (mercredi 27/05, jeudi 28/05 et vendredi 29/05) au prix de 65€ TTC*

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :

☐ repas végétarien

☐ repas sans gluten

☐ repas sans lactose

☐ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de _____

☐ Virement en date du _____ Nom du participant obligatoire sur l'ordre de virement.

☐ Facturation à l'issue de la formation**

**Uniquement si accord de prise en charge transmis dûment complété et tamponné.
Faute d'accord, une facture vous sera adressée et sera à régler dès réception sous peine d'annulation des réservations.

Compte Société Générale
N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - Code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367
BIC : SOGEFRPP

* Tarifs pour les participants et intervenants ayant acquittés les droits d'inscription, pour toutes autres situations, nous contacter.

ACCORD DE PRISE EN CHARGE (à compléter et à tamponner par le Service de Formation Continue, Employeur, OPCO, Associations, Autres...)

Raison Sociale :

Adresse :

Nom et Prénom du Responsable du suivi de l'inscription :

Fonction :

Email :

Tél :

☐ Accepte de prendre en charge les déjeuners de

1. Si vous mentionnez votre OPCO, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de cet accord de prise en charge vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur de l'AFIDTN.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription feront l'objet d'un traitement informatisé dans le cadre de la gestion des inscriptions, de la communication relative à l'événement, et pour répondre à nos obligations légales. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD - Règlement n°2016/679), vous bénéficiez des droits suivants : accès, rectification, suppression, limitation, opposition et portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neuchâtel - 76420 BIHOREL ou par e-mail à contact@afidtn.com. Vos données seront conservées uniquement pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées.

Sessions Nationales

Inscription

Inscrivez-vous
en ligne :



PARTICIPANT 1	Nom/Prénom :	
	Fonction :	Service :
	E-mail* :	
	Portable* :	

PARTICIPANT 2	Nom/Prénom :	
	Fonction :	Service :
	E-mail* :	
	Portable* :	

PARTICIPANT 3	Nom/Prénom :	
	Fonction :	Service :
	E-mail* :	
	Portable* :	

EMPLOYEUR	Raison sociale :	
	Adresse :	
		21
	Code Postal :	Ville :
	Nom, prénom et e-mail du Cadre de santé du/des stagiaire(s) :	

EMPLOYEUR	Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :	
	Fonction :	Service :
	E-mail* :	
	Tél. :	Fax :
	☐ Adresse de facturation si différente :	
	☐ Facturation sur Chorus Pro	
	Siret :	
	Code Service :	N°Engagement :

Possibilité de retourner le bulletin dûment complété
par e-mail : formation@afidtn.com
par courrier : Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL

*** Important pour que le participant puisse accéder à son espace formation**

****Si vous mentionnez votre OPCO, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation.**
Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie
Organisme de formation certifié ISO 9001 et QUALIOPI, ODPC 2960 - Datadock 0014937 - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n°237 600 748 76 auprès du Préfet de la Région Normandie

Action de formation : 47^{èmes} Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement

Dates : Du 27 au 29 mai 2026

Lieu : Beaune

Droits d'inscription :

Jusqu'au 27/04/2026

☐ Adhérent AFIDTN : 790€ ☐ Non Adhérent : 950€

À partir du 28/04/2026

☐ Adhérent AFIDTN : 890€ ☐ Non Adhérent : 1 040€

Prise en charge par l'employeur: ☐ Oui ☐ Non

☐ Facturation à l'issue de la formation
(uniquement si prise en charge par votre employeur)

☐ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de

☐ Virement Le _ / _ / _

Nom du participant obligatoire sur l'ordre de virement

Compte Société Générale N°00037273493 -
clé 67 Code banque : 30003 - Code guichet :
01787 TVA intra : FR 78344352059

IBAN : FR 7630003017870003727349367
BIC : SOGEFRPP



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les personnes atteintes d'un handicap à nous le signaler pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut
acceptation des conditions générales de vente et
du règlement intérieur détaillés ci-contre.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription feront l'objet d'un traitement informatisé dans le cadre de la gestion des inscriptions, de la communication relative à l'événement, et pour répondre à nos obligations légales. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD - Règlement n°2016/679), vous bénéficiez des droits suivants : accès, rectification, suppression, limitation, opposition et portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL ou par e-mail à contact@afidtn.com. Vos données seront conservées uniquement pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur.

1. INSCRIPTIONS

1.1 Délai d'accès

Les inscriptions réalisables sont obligatoires pour participer aux formations. Elles doivent être réalisées le plus tôt possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles. Passé ce délai, merci de nous contacter.

1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de règlement des prestations commandées ...). Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULLATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Pour toutes les formations, vous avez la possibilité de substituer le stagiaire absent par un autre agent.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 -arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un organisme collecteur : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défaut de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441.6 §3 du code du commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT OU ANNULLATION

6.1 Annulation totale

L'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

6.2 Annulation partielle

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux où se déroule la formation.
- De rentrer avec une bicyclette ou une trottinette et de mettre en charge la batterie de ces moyens de locomotion dans les locaux où se déroule la formation.
- D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.
- De manger dans les salles de cours.
- D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.
- De fumer ou vaper dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

Article 3 - Hygiène, sécurité et accessibilité

Article 3-1 Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

Article 3-2 Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les personnes atteintes d'un handicap à nous le signaler pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

Article 3-3 Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de l'AFIDTN, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 3-4 Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie / de son domicile / de son travail, avertit immédiatement l'AFIDTN. L'AFIDTN entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

Article 4 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 4-1 Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par l'AFIDTN.

L'AFIDTN se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par l'AFIDTN aux horaires d'organisation du stage.

Article 4-2 Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'AFIDTN et s'en justifier. L'AFIDTN informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 4-3 Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre un certificat de réalisation d'une action de formation. Ce certificat peut être transmis, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Article 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par l'AFIDTN pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

Article 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, l'AFIDTN convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette factu.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'AFIDTN, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

Article 7 - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 15/04/2025

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire au plus tard avant son inscription définitive et avant tout règlement de frais en cas de contrat de formation professionnelle (art. L6353-8 du code du travail).



Votre partenaire pour la continuité des soins

Nos solutions thérapeutiques pour l'épuration extra-corporelle

Que ce soit en centre, à domicile ou dans les services de soins intensifs, Fresenius Medical Care s'attache à répondre à vos attentes pour délivrer des traitements de qualité et proposer une prise en charge globale.

Notre gamme de produits répond aux besoins personnalisés de soin par dialyse.

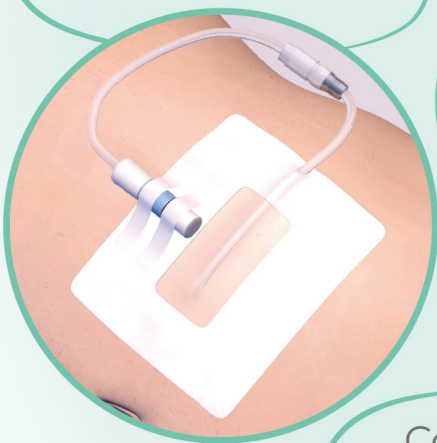
Notre vision :
Créer un bel avenir.
Pour les patients.
Dans le monde entier.
Chaque jour.



Pansements
hémodialyse



Pansements
dialyse péritonéale



hypoallergénique



Pansements
compressifs

Compresses
hémostatiques

